Les plus anciens documents linguistiques de la France

Corpus : chartes de la Haute-Marne (chHM) Responsable du corpus : Martin-D. Glessgen

Édition de la charte : Jean-Gabriel Gigot (révision: Jacques Monfrin

et Lucie Fossier) / D. Kihaï

chHM017

Édition critique

1248, juillet

Type de document: charte: don

Objet: Donation à l'abbaye de Saint-Urbain par Gauthier de Curel chevalier, avant son départ pour la Terre Sainte, d'une rente de quatre setiers de grain, moitié blé d'hiver, moitié avoine, à prendre chaque année sur les dîmes d'Autigny-le-Petit, à charge pour les religieux, si Gauthier meurt avant son retour, de célébrer son anniversaire et celui de sa femme.

Auteur: Jean seigneur de Joinville, sénéchal de Champagne

Sceau: auteur

Bénéficiaire: abbaye de Saint-Urbain

Autres Acteurs: Gauthier de Curel chevalier

Rédacteur: chancellerie de Jean seigneur de Joinville, sénéchal de

Champagne; scriptorium de l'abbaye Saint-Urbain

Support: Parchemin jadis scellé sur double queue

Lieu de conservation: AD HM, 9H 11 (bis) - Abbaye de Morimond

Édition antérieure: Simonnet, Essai..., p.199; Gigot, Documents..., nº 14, p. 190

chHM017

 $\it Verso:$ Cartha domini Joinville (XIII e s.) - Donacio domini Joinville de quatuor sextariis bladi a Autigney le Petit pro elemosinaria (XIII e - XIV e s.)

chHMo17 3

Transcription de la charte

1 Ge, Jehans, sires de Junvile et seneschaus de Champaingne, 2 faz savoir $\ 2$ à toz ces qui veront ces letres 3 que mes sires Gautiers chevaliers, de Curel, $\ 3$ a donnei, par mon los et par mon otroi, am parmenable aumone, à Deu et $\ 4$ à l'esglise monsaingnor saint Ourbain 4 .iiii· sestiers de blef $\ ^{[1]}$, moutié wayn $\ ^{[2]}$ $\ 5$ et moitié avoinne, à panre chacun an ans dismes d'Autini, por faire son $\ 6$ anniversaire et le sa famme, 5 s'il vient à plaisir à Nostre Saingnor qu'il muire $\ 7$ am la terre d'outremer $\ 6$ Et por-ce que ce soit ferme chose $\ et$ estable, $\ 8$ ge ai fait ces letres seeler de mon seel $\ 7$ Et ces letres furent faites am $\ 9$ l'an mil $\ et$ ·II. cc. $\ ^{[3]}$ ans $\ et$ ·XLVIII. ans, am mois de julet

Notes de transcription

notes de transcription

^[1] Ms.: *blef* écrit en surcharge.

 $^{^{[2]}}$ Ms.: wayn écrit en surcharge.

^[3] cc suscrit.